



Achat voiture occasion chez professionnel

Par **valy972**, le **27/11/2011** à **21:40**

Bonjour,rrnrnNous avons acheté très récemment une voiture dans un garage, garantie 6 mois. Ils nous fait une reprise sur notre ancien véhicule.rnrnAprès 15 jours d'utilisation, le poste radio ne fonctionnait plus, puis quelques jours après panne moteur, la voiture n'avançait plus.rnrnNous l'avons ramené au garage, ils nous ont annoncé plus de 4000€ de réparation (le turbo a cassé), de plus l'embrayage était HS, plus le poste radio ... bref. Bien entendu les réparations sont à leurs charges.rnOr ils ont préféré nous proposer une autre voiture au lieu de réparer celle-ci. Une qui a plus de kms au compteur que la précédente (35000 kms de plus que l'autre).rnNous avons donc voulu essayer la voiture qu'ils nous proposait lors d'un week-end et de nouveau cette voiture est tombée en panne !rrnrnNous n'avons plus confiance en ce garage.rnrnQuestion : Pouvons-nous exiger une voiture plus récente que celle achetée en premier lieu ? avons-nous le droit de choisir un modèle qui nous plait ? et qui semble en bon état de marche ? rnrnEn vous remerciant pour votre réponse.rnCordialement